



**Une augmentation
du pouvoir
d'achat pour
mieux consommer
!**

**Négociations
Carrefour
2004**

16 mars 2004.

**Répondez à
l'enquête
CFDT**



Sommaire

Une demande en deux parties

Chiffres à connaître

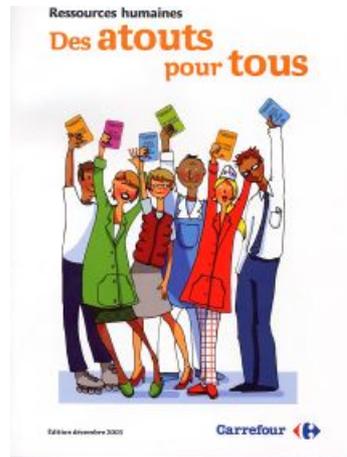
Pour en avoir le coeur net

Votre rémunération 2003

**Différence de rémunération
entre société**

**Différence de rémunération
sur le même magasin**

La politique salariale Carrefour



Le salaire n'est qu'une composante de la rémunération. Il faut lui ajouter les avantages comme la participation, l'intéressement et autres.

Mais quand on a tout additionner combien gagne réellement un salarié d'une des sociétés Carrefour ?

La CFDT mène l'enquête et vous apporte déjà des points de comparaison.

A vos calculettes



Munissez vous d'une calculette ou d'un boulier, de vos bulletins de salaire 2003, du montant de votre participation 2002 et calculez votre rémunération réelle 2003.

Remettez là à un délégué CFDT pour qu'ils défendent vos droits aux négociations 2004.

Pouvoir d'achat 2003 ?



Trop compliqué de calculer sa rémunération alors utilisez vos déclarations d'impôts 2002 et 2003.

Pour savoir si votre pouvoir d'achat a augmenté cette année comparez vos déclarations d'impôt 2002 et 2003 en y ajoutant votre participation 2001 et 2002.

Cette comparaison n'est valable que si vous n'avez aucune perte de salaire suite à des arrêts de travail.

La CFDT demande une augmentation réelle des salaires.

Priorité aux bas salaires

Depuis 2003 la CFDT demande une augmentation des salaires en deux parties (qui s'additionnent).

- Une augmentation en pourcentage sur les salaires réels

- Une somme fixe pour tous les salariés dont le salaire ne dépasse pas 22 000 euros brut par an

Nous demandons que cette augmentation soit donnée en une seule fois dès le 1er janvier.

Pour les salariés de Continent 2001 nous demandons le rattrapage de la grille Carrefour, la prime vacance intégrale et l'intéressement.

7% d'augmentation

Irréaliste la CFDT ?

Ne soyons pas naïf la demande CFDT a peu de chance d'aboutir du moins dans son montant, sur le principe elle est juste.

Mais quand Monsieur Daniel Bernard s'accorde 20% de progression d'un salaire de 2 711 413 euros alors que les résultats économiques ne sont pas là, est-ce naïf de croire que ses salariés méritent, eux aussi, une augmentation conséquente.

Nous verrons à la conclusion des négociations si Carrefour a pris en compte au moins le principe de faire progresser notre pouvoir d'achat.

Tout travail mérite salaire qu'ils disent

Augmentation des salaires, à compter du 1er janvier 2004 en une seule étape

- une augmentation en pourcentage de 3% des salaires minima de la grille et des salaires réels.

à laquelle s'ajoutera une somme fixe pour favoriser les bas salaire

- une somme fixe de 50 euros pour les salariés gagnant moins de 22.000 euros brut par an,

Ce que représente la demande CFDT chez Carrefour

Augmentation demandée niveau IB			
1191,21€	3,0%	1226,95€	8 048,24F
		50,00€	327,98F
Total		1276,95€	8 376,22F
Augmentation brut		85,74€	562,39F
%		7,2%	

Augmentation demandée niveau IIB			
1251,74€	3,0%	1289,29€	8 457,20F
		50,00€	327,98F
Total		1339,29€	8 785,18F
Augmentation brut		87,55€	574,30F
%		7,0%	

Ce que représente la demande CFDT chez Continent

Augmentation demandée niveau IB			
1165,73€	3,0%	1200,70€	7 876,09F
		50,00€	327,98F
Total		1250,70€	8 204,07F
Augmentation brut		84,97€	557,38F
%		7,3%	

Ce que représente la demande CFDT chez Continent 2001

Augmentation demandée niveau IIB			
1221,48€	3,0%	1258,12€	8 252,76F
		50,00€	327,98F
Total		1308,12€	8 580,73F
Augmentation brut		86,64€	568,35F
%		7,1%	

Augmentation demandée niveau IB			
1151,40€	3,0%	1185,94€	7 779,27F
		50,00€	327,98F
Total		1235,94€	8 107,25F
Augmentation brut		84,54€	554,56F
%		7,3%	

Augmentation demandée niveau IIB			
1172,10€	3,0%	1207,26€	7 919,13F
		50,00€	327,98F
Total		1257,26€	8 247,10F
Augmentation brut		85,16€	558,63F
%		7,3%	

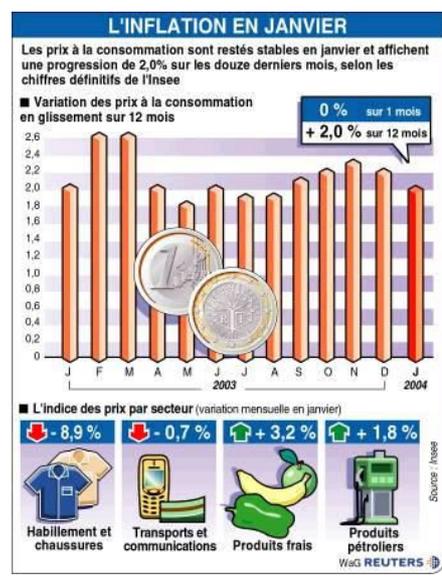
Chiffres à connaître

Inflation janvier 2004: 0% - 0,2% hors tabac

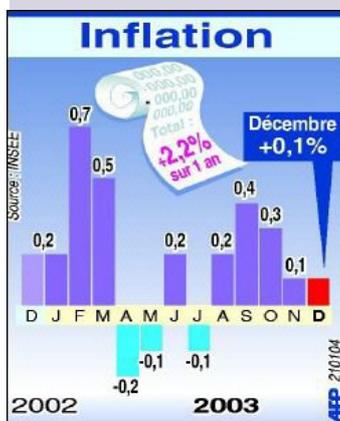
Les prix à la consommation ont été stables en janvier par rapport à décembre, et ont augmenté de 2,0% depuis janvier 2003.

Une partie de ce glissement annuel est dû au tabac, qui a augmenté de 8,4% en janvier en raison du relèvement de taxes intervenu au 5 janvier, et de 19,4% sur les trois derniers mois.

Hors tabac, l'indice des prix à la consommation baisse de 0,2% en janvier sur un mois, avec un glissement annuel de 1,4%.



Inflation 2003: +2,2% +1,6% hors tabac



+1,6%
hors
tabac

SMIC au 1er juillet 2003 : 7,19 € l'heure

Les salariés payés au SMIC dont la durée de travail est passée de 39 à 35 heures bénéficient d'une garantie mensuelle de rémunération (GMR) instituée par la loi Aubry II du 19 janvier 2000 sur la réduction du temps de travail (RTT).

GMR1 : 1 136,15 euros (RTT entre le 15 juin 1998 et le 30 juin 1999)

GMR2 : 1 145,54 euros (RTT entre le 1er juillet 1999 et le 30 juin 2000)

GMR3 : 1 158,62 euros (RTT entre 1er juillet 2000 et le 30 juin 2001)

GMR4 : 1 168,16 euros (RTT entre le 1er juillet 2001 et le 30 juin 2002)

GMR5 : 1 172,74 euros (RTT instaurée à partir du 1er juillet 2002)

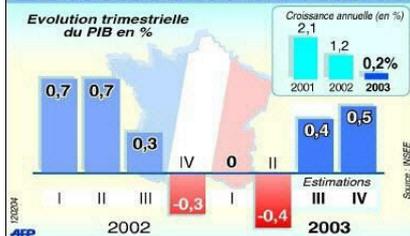
Salaire mensuel brut 35 h pour un salarié ne bénéficiant pas de la GMR 1 090,48 € Salaire mensuel net au 1er Juillet 2003 859,29 €

Augmentation salaire 2003

Carrefour	2001		2002		2003
				Janvier	0,5%
Mars	1,5%	Mars	1,0%	Mars	0,5%
Octobre	0,5%	Octobre	0,6%	Octobre	0,7%
Continent	2001		2002		2003
				Janvier	0,5%
Mars	1,5%	Mars	1,0%	Mars	0,5%
Octobre	0,5%	Octobre	0,6%	Octobre	0,7%
Rattrapage	1,0%	Rattrapage	1,0%	Rattrapage	1,0%
Continent 2001	2001		2002		2003
				Janvier	0,5%
Année	Inflation	Hors tabac		Mai	1,6%
2001	1,4%			Avril	0,5%
2002	2,3%	2,1%		Septembre	1,0%
2003	2,2%	1,6%		Octobre	0,7%

Les trois C: Croissance, Consommation, Chômage

La croissance en France

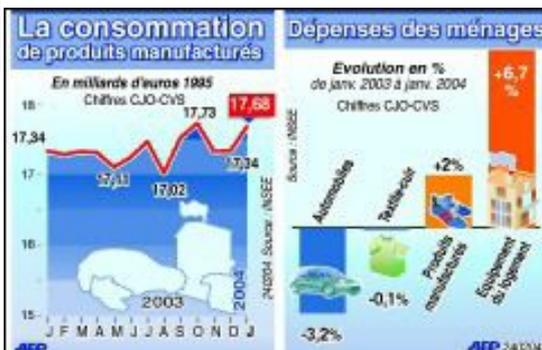


Les dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés ont progressé de 2% en janvier après avoir stagné en décembre,

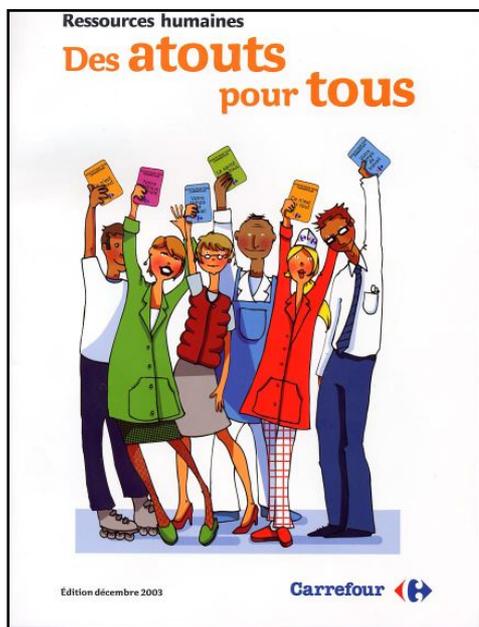
Les Français ont consommé davantage que prévu en janvier, mais les économistes soulignent qu'il

ne faut pas espérer de véritable embellie de cet important pilier de la croissance tant que le chômage ne recule pas pour de bon.

Le chômage touchait 2.446.500 personnes fin décembre, soit 9,7% de la population active.



Pour en avoir le coeur net !



Smic et Grille FCD

Le Smic depuis le 1er juillet 2003 c'est un salaire brut de 1136,15 euros ou 1090,48 euros.

C'est tout !!!

La grille de salaire de la branche n'a pas été modifiée depuis juillet 2003.

Une caissière niveau II B touche un salaire brut de 1194,41€ et un 13ème mois.

C'est tout !!!

Dans le dernier "Positif" la Direction des ressources Humaines a glissé un fascicule intitulé "des atouts pour tous"

Cette plaquette énumère les avantages des salariés des sociétés hypermarchés.

Carrefour affirme avoir opté pour une politique salariale résolument dynamique. Pour en avoir le coeur net l'entreprise nous invite à apprécier notre rémunération globale à sa juste valeur en complétant un tableau.

La CFDT dit "chiche" et invite chacun à remplir le tableau ci-joint et à le remettre à ses délégués.

Il sera présenté à la direction lors des réunions de négociations le 16 mars 2004.

Il n'est que temps de regarder au delà de la grille de salaire négociée par les organisations syndicales et de connaître la réalité des salaires chez Carrefour.

Carrefour doit mener une véritable politique salariale et offrir des rémunérations qui donnent envie de travailler et motivent ses salariés.

Ne pas rester toute sa vie caissière avec un salaire brut mensuel de

1251,74 euros (8210,88 F) chez Carrefour,

1221,48 euros (8012,38 F) chez Continent,

1172,10 euros (7688,47 F) chez Continent 2001

est une demande légitime.

Votre rémunération 2003.

Combien avez-vous réellement touché en 2003 (participation et intéressement 2002)

Magasin	
Emploi	
Niveau	
Horaire	
Ancienneté	

Votre salaire brut mensuel de base se calcul en additionnant sur votre dernier bulletin de salaire les lignes suivantes.

Sal. mensuel de base

Forfait pause

Indem compensatrice

heure info syndicale

Votre prime de vacances se trouve sur votre bulletin de salaire du 30 juin 2003 ligne **Prime de vacances**.

Votre prime de fin d'année se trouve sur votre bulletin de salaire du 31 décembre 2003 à la ligne **Prime de fin d'année**.

Le montant de votre intéressement est inscrit sur votre bulletin de salaire du 31 mars 2003 sur la ligne **Intéressement brut**

Le montant de votre participation 2002 (versée en 2003) est de 8,34% de votre rémunération annuelle brute. Son montant se trouve sur l'avis d'opération salariale qui vous a été adressé par Interépargne le 7 avril 2003 et qui s'intitule votre **participation au titre de l'année 2002 total net**.

Nous avons choisi de prendre en compte l'intéressement et la participation 2002 dans le calcul de nos salaires 2003.

En effet nous en bénéficions avec une année de retard.

Votre salaire brut mensuel de base x 12 mois

Votre prime de vacances

Votre prime de fin d'année

Votre intéressement 2002

Votre participation 2002

Rémunération annuelle brute globale 2003

Rémunération mensuelle brute globale 2003 (divisée par 12)

Les + pour mieux vivre

Ils ne sont pas sur la fiche de salaire mais ils vous facilitent la vie.

☞ Quel est le montant de participation de l'employeur et du CE sur vos titres restaurant. ☞ Le CE vous aide t'il à acquérir des chèques vacances, pour quel montant . ☞ Quel est le montant total de ristourne que vous avez bénéficié avec votre remise sur achat . ☞ Le CE vous accorde diverses aides, pour quel montant en 2003

	Direction	CE
Vos tickets repas		
Vos chèque vacances		
Votre remise sur achat		
Aides du CE pour vous		

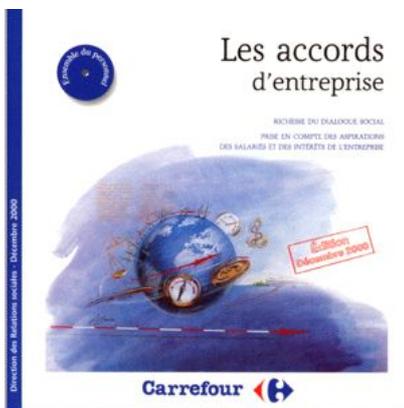
A remettre à votre délégués CFDT pour communication à la DRH lors de paritaires 2004



Votre rémunération brute 2003.

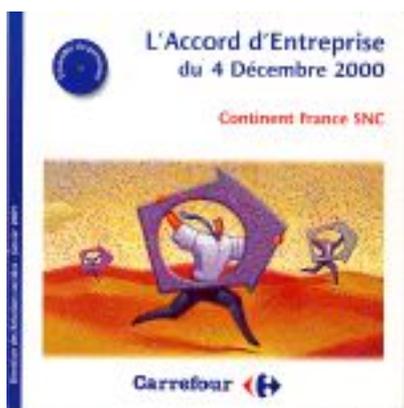
Combien a touché en 2003 une caissière niveau IIB embauché voici 2 ans (salaire brut)

Magasin	National
Emploi	Assistante de caisse
Niveau	IIB
Horaire	35 h
Ancienneté	0



10100,62 F brut

Votre salaire brut mensuel de base x 12 mois	15115,20€
Votre prime de vacances	625,87€
Votre prime de fin d'année	1251,74€
Votre intéressement 2002 (national)	67,97€
Votre participation 2002	1417,20€
Rémunération annuelle brute globale 2003	18477,98€
Rémunération mensuelle brute globale 2003 (divisée par 12)	1539,83€



9856,48 F brut

Votre salaire brut mensuel de base x 12 mois	14749,80€
Votre prime de vacances	610,74€
Votre prime de fin d'année	1221,48€
Votre intéressement 2002 (national)	66,33€
Votre participation 2002	1382,94€
Rémunération annuelle brute globale 2003	18031,29€
Rémunération mensuelle brute globale 2003 (divisée par 12)	1502,61€



9249,65 F brut

Votre salaire brut mensuel de base x 12 mois	14153,52€
Votre prime de vacances	293,03€
Votre prime de fin d'année	1172,10€
Votre intéressement 2002 (national)	
Votre participation 2002	1302,59€
Rémunération annuelle brute globale 2003	16921,24€
Rémunération mensuelle brute globale 2003 (divisée par 12)	1410,10€

Votre rémunération brute 2003.

Dans le même magasin deux réalités mais aussi deux anciennetés.

Magasin	Saran
Emploi	Conseiller de vente
Niveau	III B
Horaire	35 h
Ancienneté	31 ans / 2 ans

Exemple réel d'un salarié embauché en 1973 à 41 h dans un magasin qui bénéficiait de tous les avantages Carrefour.

Ce qui n'était pas le cas dans la majorité des magasins avant l'accord de 1999

Votre salaire brut mensuel de base x 12 mois	21587,16€
Votre prime de vacances	752,60€
Votre prime de fin d'année	1515,97€
Votre intéressement 2002	380,98€
Votre participation 2002	1900,48€
Rémunération annuelle brute globale 2003	26137,19€
Rémunération mensuelle brute globale 2003 (divisée par 12)	2178,10€

Exemple d'un salarié du même magasin embauché en 2001.

Attention cet exemple est un maximum. Vous ne trouverez pas d'écart aussi important dans les magasins ouverts après 1985, venant de Promodès ou d'Euromarché. Aujourd'hui tous les salariés sont embauchés dans les mêmes conditions sauf Continent 2001.

Votre salaire brut mensuel de base x 12 mois	16153,86€
Votre prime de vacances	668,87€
Votre prime de fin d'année	1337,73€
Votre intéressement 2002	290,56€
Votre participation 2002	1514,56€
Rémunération annuelle brute globale 2003	19965,58€
Rémunération mensuelle brute globale 2003 (divisée par 12)	1663,80€

pour avoir le salaire net il faut retirer environ 21% de charges sociales.

Vos tickets repas journalier	1,45 euros	0,50 euros
Vos chèque vacances	NON	NON
Votre remise sur achat	159 euros	
Aides du CE pour vous		75 euros

Différence de salaire entre
un salarié niveau III B
31 ans d'ancienneté
un salarié niveau III B
2 ans de présence
23,6%

Votre rémunération brute 2003.

Combien avez-vous réellement obtenu en 2003 (participation et intéressement 2003)

Magasin	
Emploi	
Niveau	
Horaire	
Ancienneté	

Votre salaire brut mensuel de base se calcule en additionnant sur votre dernier bulletin de salaire les lignes suivantes.

Sal. mensuel de base

Forfait pause

Indem compensatrice

heure info syndicale

Votre prime de vacances se trouve sur votre bulletin de salaire du 30 juin 2003 ligne **Prime de vacances**.

Votre prime de fin d'année se trouve sur votre bulletin de salaire du 31 décembre 2003 à la ligne **Prime de fin d'année**.

Le montant de votre **intéressement 2003** (versée en 2004) vous a été adressé dernièrement par courrier

Le montant de votre **participation au titre de l'année 2003** (versée en 2004) est de 7,92% de votre rémunération annuelle brute. Son montant ne vous a pas encore été adressé par Interépargne, il faut le calculer.

Nous avons choisi de prendre en compte l'intéressement et la participation 2003 dans le calcul de nos salaires 2003.

En effet nous en bénéficions avec une année de retard (l'intéressement 2003 est versé en 2004, la participation 2003 est connue en 2004).

Votre salaire brut mensuel de base x 12 mois

Votre prime de vacances

Votre prime de fin d'année

Votre intéressement 2003

Votre participation 2003

Rémunération annuelle brute globale 2003

Rémunération mensuelle brute globale 2003 (divisée par 12)

Les + pour mieux vivre

Ils ne sont pas sur la fiche de salaire mais ils vous facilitent la vie.

☞ Quel est le montant de participation de l'employeur et du CE sur vos titres restaurant. ☞ Le CE vous aide t'il à acquérir des chèques vacances, pour quel montant. ☞ Quel est le montant total de ristourne que vous avez bénéficié avec votre remise sur achat. ☞ Le CE vous accorde diverses aides, pour quel montant en 2003

Vos tickets repas	<i>Direction</i>	<i>CE</i>
Vos chèques vacances		
Votre remise sur achat		
Aides du CE pour vous		

A remettre à votre délégués CFDT pour communication à la DRH lors de paritaires 2004

